

**Commune de
Fontenay
Le
Marmion**

☎ : 02.31.79.82.24
mairie.marmion@wanadoo.fr

Le vendredi 19 juin 2020

A l'attention des parents d'élèves

Objet : Accueil des enfants des écoles de Fontenay à partir de lundi

Madame, Monsieur,

C'est avec la plus grande humilité que nous vous écrivons cette lettre pour vous faire part de ce que nous avons pu faire mais aussi de ce qui ne nous sera pas possible de faire.

Suite à notre courrier d'hier, nous pouvons, aujourd'hui, vous affirmer que **l'ensemble des enfants pourra être accueilli à l'école à partir de lundi et qu'un service de surveillance sera proposé le midi**. Tout ceci a été organisé en un temps record par les enseignants, le personnel communal et les élus. En effet, le protocole allégé a été finalisé mercredi soir et l'organisation a été mise en place en une journée (remplacement au pied levé d'un agent en arrêt maladie, préparation des classes pour accueillir l'ensemble des élèves, accueil des enfants le midi sur 3 lieux différents et avec 9 groupes qui mangeront en horaires décalés nécessitant une mobilisation 9 agents communaux, planning des agents, ...).

Suite à différents échanges avec les services de l'Etat hier et ce jour, nous avons trouvé une solution pour mettre en place un service de **garderie jusqu'à 16h30** tout en respectant la règle du non brassage des groupes d'enfants imposée par le protocole sanitaire. Nous attirons votre attention sur le fait que vous pourrez récupérer votre enfant seulement à la sortie de sa classe (horaires décalés) ou à 16 h 30. Nous mettons en place ce service ce jour susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution du protocole sanitaire. A l'école maternelle, les enfants des 3 classes seront regroupés en petit groupe. A l'école élémentaire en revanche, les enfants devront respecter les règles de distanciation sociale (ils seront donc installés dans la cantine ou la salle multi-activités comme sur le temps du midi). Nous ferons le maximum pour leur permettre de jouer dehors par groupe classe (mais au regard du nombre de classes, ce sera surtout possible quand le temps sera clément). L'enfant pourra apporter de quoi s'occuper pendant ce temps de garderie.

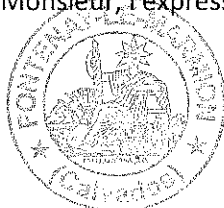
Nous comprenons bien évidemment qu'il soit très difficile pour certains d'entre vous de vous organiser pour les 2 semaines qui viennent. Nous aurions bien entendu aimé faire plus et pouvoir vous proposer un service de garderie avec une amplitude plus importante.

Pour les enfants qui mangent le midi à l'école, nous vous rappelons que vous devez leur préparer leur pique-nique et que le personnel communal ne pourra pas aider les enfants compte tenu du protocole sanitaire. Le coût de la cantine est d'ordinaire séparé en une prestation de « surveillance » et une prestation « fourniture de repas ». Vous serez bien entendu facturés uniquement pour la prestation de surveillance soit 1.5 €/repas/enfant.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Maire

David GUESNON



MAIRIE DE FONTENAY LE MARMION

Le Maire-Adjoint aux affaires
Scolaires et à la Jeunesse
Sandrine MEZIERES

Ouverture au public du lundi au vendredi : 9 h 12 h 16 h 18 h fermée le mercredi après-midi

Rue de la république-14320 Fontenay-le-Marmion-Tél. :02 31 79 82 24 - <http://fontenaylemarmion.org/>